

Marsa Maroc, attributaire provisoire du terminal à Conteneurs 3 - TC3 - au port de Casablanca

Mardi 11 Décembre 2012, Marsa Maroc a été déclarée attributaire provisoire du Terminal à Conteneurs 3 - TC3 - au port de Casablanca.

Après la concession du TC4 à Tanger Med II en Juin 2009, ce succès complète la concrétisation de l'axe de développement stratégique majeur de la société dans le business du conteneur conformément au plan d'entreprise CAP 15 élaboré en 2008.

Forte de ce succès, Marsa Maroc conforte son leadership sur le marché portuaire national en portant sa capacité dédiée au traitement du trafic conteneurisé domestique à près de 1.300.000 EVP au port de Casablanca.

Ce nouveau terminal à conteneurs de 530 mètres linéaires de quai à des profondeurs comprises entre 12.5 et 14 mètres et de 30 hectares de terre-pleins, sera équipé notamment de 4 portiques de quai et de 13 portiques de parc. Sa mise en service commerciale est prévue au cours du 2^{ème} semestre de 2015.

En vertu des termes de la convention de concession qui la liera à l'Agence Nationale des Ports (ANP) pour une durée de 30 ans, Marsa Maroc s'engagera à mettre en place l'ensemble des superstructures, des équipements et des moyens humains nécessaires au bon fonctionnement du TC3 et ce, pour un investissement de 850 millions de DH environ.

Marsa Maroc, opérateur portuaire historique, bénéficie d'une implantation dans les 9 principaux ports du Royaume et traite un trafic diversifié de plus de 35 millions de tonnes et de plus de 700.000 conteneurs EVP annuellement. A partir de 2015, Marsa Maroc prendra pied au complexe portuaire de Tanger Med avec la mise en service du Terminal à Conteneurs multi-utilisateurs 4.